

**NOTE DE SYNTHÈSE EXPLICATIVE DES POINTS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE
LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 14 DÉCEMBRE 2023**
(décret du 31.01.2013 modifiant le Code de la démocratie locale – article L1122-13 du CDLD)

SÉANCE PUBLIQUE

1. Asbl « Festival Royal de Théâtre de Spa ». Remplacement d'un membre.
Synthèse: Suite à la démission de Madame Anaïs HENNEMONT, il est proposé au Conseil communal de remplacer celle-ci par Monsieur Nicolas TEFNIN en tant que membre effectif de l'asbl "Festival Royal de Théâtre de Spa".
2. Intercommunale AIDE. Assemblée générale stratégique du mardi 19 décembre 2023. Examen de l'ordre du jour.
*Synthèse: 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 27/06/23;
2. Approbation de l'évaluation du plan stratégique 2023-2025.*
3. Intercommunale C.A.H.C - Centre d'Accueil "Les Heures Claires". Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du vendredi 22 décembre 2023. Examen de l'ordre du jour.
*Synthèse: Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :
1. Désignation des scrutateurs;
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2023;
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2023;
4. Désignation d'administrateurs;
5. Approbation du plan financier 2024.
Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :
1. Désignation des scrutateurs;
2. Prorogation de l'Intercommunale;
3. Modification de l'objet de l'Intercommunale;
4. Modifications des Statuts de l'Intercommunale.*
4. Intercommunale CHR Verviers. Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du jeudi 21 décembre 2023. Examen des ordres du jour.
*Synthèse: Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'intercommunale CHR Verviers :
ARTICLE 1 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 juin 2023;
ARTICLE 2 - Plan stratégique 2023 – 2025 - Première évaluation annuelle;
ARTICLE 3 - Convention de groupement hospitalier CHRV et CHRAM;
ARTICLE 4 - Contrôle du respect de l'obligation de formation des administrateurs du CHR Verviers.
Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de l'intercommunale CHR Verviers :
ARTICLE 1 - Modification statutaire – Prorogation de la durée de l'intercommunale.*
5. Intercommunale ECETIA. Assemblée générale ordinaire du mardi 19 décembre 2023. Examen de l'ordre du jour.
*Synthèse: 1. Plan stratégique 2023,2024,2025 - Evaluation;
2. Contrôle de l'obligation visée à l'article L1532-1er bis alinéa 2 du CDLD;
3. Lecture et approbation du PV en séance.*
6. Intercommunale ENODIA. Assemblée générale du jeudi 21 décembre 2023. Examen de l'ordre du jour.
*Synthèse: 1. Plan Stratégique 2023-2025 - 1ère évaluation;
2. Proposition de distribution du dividende exceptionnel de 150M€ issu de la cession de la participation majoritaire dans VOO SA;
3. Pouvoirs.*

7. Intercommunale INTRADEL. Assemblées générales ordinaires et extraordinaires du jeudi 21 décembre 2023. Examen des ordres du jour.
Synthèse: Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire:
Bureau - Constitution
1. Stratégie - Plan stratégique 2023-2025 - Actualisation;
2. Administrateurs - Démissions/nominations;
Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire:
Bureau - Constitution
1. Statuts - Mise en concordance avec le Code des Sociétés et des Associations:
a. Statuts - Finalité coopérative & valeurs - Rapport du Conseil [art. 6 :86 CSA] - (en annexe);
b. Statuts - Classes d'actions - Rapport du Conseil [art. 6 :87 CSA] - (en annexe);
c. Statuts - Modifications (en annexe);
2. Pouvoirs.
8. Intercommunale NEOMANSIO. Assemblée générale ordinaire stratégique du jeudi 21 décembre 2023. Examen de l'ordre du jour.
Synthèse: 1. Evaluation du Plan stratégique 2023 - 2024 - 2025: Examen et approbation;
2. Propositions budgétaires pour les années 2024 - 2025: Examen et approbation;
3. Lecture et approbation du procès-verbal.
9. Intercommunale RESA. Assemblée générale ordinaire du mercredi 20 décembre 2023. Examen de l'ordre du jour.
Synthèse: 1. Evaluation du plan stratégique 2023-2025;
2. Pouvoirs.
10. Intercommunale SPI SCRL. Assemblée générale ordinaire du mardi 19 décembre 2023. Examen de l'ordre du jour.
Synthèse: 1. Plan stratégique 2023-2025 - Etat d'avancement au 30/09/23 (Annexe 1);
2. Démissions et nominations d'Administrateurs (le cas échéant).
11. Enseignement fondamental. Organisation annuelle 2023/2024.
Synthèse: Il s'agit d'arrêter l'organisation annuelle de l'enseignement fondamental communal.
12. Enseignement fondamental. Organisation annuelle. Augmentation du cadre maternel.
Synthèse: Ouverture d'un mi-temps dans l'enseignement maternel au 20/11/2023.
13. Rénovation de l'égouttage rue de la Sauvenière et rue Chelui, amélioration de l'espace public rue Chelui. Protocole d'accord pour le déplacement des conduites de distribution d'eau dans le cadre des travaux d'assainissement et d'égouttage financé par la SPGE.
Synthèse: La convention présentée à l'approbation du Conseil a pour objet d'intégrer le montant des travaux de déplacement de la conduite dans le calcul de l'intervention communale au travers de la souscription de parts bénéficiaires dans le capital de l'organisme d'assainissement agréé suivant les modalités du contrat d'égouttage.
14. Marché public de travaux - Anciens thermes. Conception, réalisation et exploitation d'un complexe immobilier à usages multiples situé à l'emplacement des Anciens Thermes et du laboratoire Henrijean. Accord transactionnel (avenant n°4).
Synthèse: Il est proposé au Conseil communal de voter un avenant à ce marché, ayant valeur d'accord transactionnel. Cet avenant prévoit:
1) Le versement d'une somme unique et forfaitaire de 600.000,00€ pour solde de tous comptes;
2) L'arrêt du délai d'exécution des travaux au 27 juillet 2024;
3) Une suspension du paiement du canon emphytéotique pendant 10 ans.
Cette transaction a pour but de rééquilibrer le marché et de répondre aux dénonciations de l'adjudicataire qui concernaient notamment la crise économique liée à la pandémie Covid-19, la découverte de risques géotechniques et hydrogéologiques impactant le projet, le classement de certaines parties du bien comme patrimoine exceptionnel, et la découverte d'impétrants.

15. Biens communaux. Source du Tonnelet. Renouvellement du bail commercial.
Synthèse: Il est proposé au Conseil communal de marquer son accord sur la convention portant sur le premier renouvellement du bail commercial relatif à la Source du Tonnelet. Dans le cadre de ce renouvellement, des modifications ont été proposées par le Collège au preneur, qui les a acceptées, à savoir: la soustraction de la pelouse et du parking situés côté route du Tonnelet de l'objet du bien loué, une augmentation du loyer (de 1.194,53€ indexés à 1.300,00€ indexés), une éventuelle révision du loyer en cas de changement d'affectations du bien loué et la possibilité de solliciter du juge de paix la condamnation du preneur au paiement d'astreintes en cas de contravention à la réglementation en matière de patrimoine.
16. Subventions 2023. Liste n° 6.
Synthèse: Il est proposé d'octroyer diverses subventions. Il s'agit notamment d'octroyer plusieurs compléments : 5.000,00 EUR pour le Royal Spa Football Club Renouveau; 10.025,00 EUR pour le Centre culturel; 22.009,88 EUR pour l'Office du tourisme; 7.000,00 EUR à l'Association des commerçants (pour l'organisation du Marché de Noël).
17. Zone de secours Vesdre-Hoëgne & Plateau. Budget de l'exercice 2024. Arrêt de la dotation communale.
Synthèse: Il est proposé d'arrêter la dotation communale pour l'exercice 2024 à la somme de 469.547,14 EUR (contre 458.382,16 EUR au budget final 2023 soit une augmentation de 2,4%). La clé de répartition a été revue : la dotation de la Ville de Verviers est réduite de 500.000,00 EUR et ce montant est réparti entre les autres communes au prorata de leur population. Le surcoût pour Spa s'élève à 27.501,25 EUR. Le budget devrait être voté par le Conseil de zone le 15 décembre 2023.
18. Régie communale autonome. Plan d'entreprise pour l'exercice 2024.
Synthèse: Il est proposé d'approuver le plan d'entreprise établi par le Conseil d'administration de la RCA pour l'exercice 2024. Le plan d'entreprise ne porte que sur le département Piscine et se clôture avec un boni estimé de 13.458,00 EUR.
19. Régie communale autonome. Subsidés de prix pour l'exercice 2024.
Synthèse: Il est proposé d'organiser le financement de la RCA sous la forme de subsidés de prix pour l'exercice 2024. Le montant global de l'intervention communale est estimé à 1.005.165,00 EUR htva ou 1.065.474,88 EUR tvac pour le département Piscine. Une tva de 6% est appliquée sur les subsidés de prix. Aucun subside de prix n'est prévu pour le département Pouhon.
20. Marché de services. Exception "In-House". Centre Administratif Ville-CPAS. Assistance à la maîtrise d'ouvrage. Suivi du dossier par ECETIA postérieurement à la désignation de l'auteur de projet. Approbation des conditions, du mode de passation et financement.
Synthèse: Les conditions du marché proposé à l'approbation du Conseil Communal concernent une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Celle-ci comportera 2 volets:
1) Dans le phase de conception du dossier, le suivi des auteurs de projets afin d'optimiser le dossier en termes de subvention, de couts (travaux et maintenance), mais aussi de la tenue des délais stricts de la Wallonie pour l'obtention des subventions.
2) Dans la phase de réalisation des travaux, le suivi du dossier des adjudicataires des marchés de travaux pour optimiser les délais de réalisation et minimiser les couts des travaux et de la maintenance ultérieure.

21. Centre public d'action sociale. Budget de l'exercice 2024. Approbation.
Synthèse: Il est proposé d'approuver le budget 2024 du CPAS en intégrant toutefois le mali budgétaire du service extraordinaire tel qu'il figure dans la dernière modification budgétaire de l'exercice 2023 (26.481,85 EUR). Le budget est présenté à l'équilibre au service ordinaire grâce au recours au crédit spécial de recettes à hauteur de 240.575,12 EUR. L'intervention communale est arrêtée à la somme de 1.951.752,48 EUR (+3,50% par rapport au budget initial 2023). Les dépenses en matière de revenus d'intégration sociale sont évaluées à 2.304.365,11 EUR (montant identique à celui inscrit au budget initial 2023). Quelques investissements sont prévus au service extraordinaire pour un montant global de 115.000,00 EUR financés par le fonds de réserve extraordinaire (65.000,00 EUR) et par emprunt (50.000,00 EUR).
22. Budget communal 2024. Arrêt.
Synthèse: Il est renvoyé au rapport de synthèse en annexe. Il est vraisemblable que quelques modifications doivent être apportées en séance si la dernière modification budgétaire de l'exercice 2023 est réformée par l'autorité de tutelle.
23. Budget communal 2024. Crédits provisoires pour le mois de janvier 2024. Arrêt.
Synthèse: Il s'agit d'arrêter les crédits provisoires qui permettront, en l'absence de budget communal voté avant le 31 décembre 2023, le bon fonctionnement de l'administration durant le mois de janvier 2024. Ce point doit être retiré si le budget communal est voté.
24. Séance du Conseil communal du 9 novembre 2023. Approbation du procès-verbal.
Synthèse: Pas de changements par rapport à la version envoyée aux conseillers communaux le 14 novembre.
25. Communications.
Synthèse: - Arrêté ministériel (07/11) approuvant le règlement relatif à la taxe sur la délivrance de documents administratifs.